

CYCLO-CROSS REGIONAL UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE

(Poitou Charentes)
Saison 2025 / 2026

























REGLEMENT CYCLO-CROSS

1) ORGANISATION GENERALE D'UN CYCLO-CROSS:

Les clubs organisateurs et les participants doivent se référer au règlement national (ufolep-cyclisme.org).

Les organisateurs doivent tracer des circuits de 2 à 3,5 km et surtout ne pas essayer de chercher la difficulté maximum. Chaque circuit sera vérifié pour chaque organisation par des responsables coureurs de la commission régionale cyclo-cross qui peuvent demander à l'organisateur de modifier quelques points qui sembleraient <u>dangereux</u> ou imposer des portions de portée.

Durée des compétitions :

- 45 minutes + 1 tour avec marge de 1 à 2 minutes
- ou après 25 mn de course, le même nombre de tours à effectuer,
- le cyclo-cross est également ouvert aux féminines et cadets avec une durée de course de 25 mn + 1 tour une durée de course de 15 mn + 1 tour pour les minimes une durée de course de 10 mn ou 1 tour pour les 11/12 ans

Catégories jeunes :

Les cyclo-cross dits initiation sont réservés aux enfants d'un âge maximum de 12 ans (2 catégories d'âge 5/8 ans et 9/12 ans). Engagement gratuit conseillé. RAT à souscrire auprès de votre FOL. Pour les catégories 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans se référer au règlement national.

11/12 ans et 13/14 ans : une épreuve par jour 15/16 ans : autorisés tous les jours

(cf réglementation nationale UFOLEP).

L'utilisation du VTT est autorisée seulement pour les 11/12 ans et 13/14 ans sur l'ensemble des épreuves de l'ex région Poitou-Charentes, en dehors des championnats.

Caractéristiques techniques :

- Possibilité de changer de vélo une fois par tour à l'endroit prévu par l'organisateur.
- Le changement de roue sera laissé libre à chaque participant sur tout le circuit. Tout contrevenant à cette règle se verra mis hors course.
- Le port du casque est obligatoire pour les compétitions et les échauffements.
- Caméras fixées sur les casques sont interdites
- Le port du maillot de champion est obligatoire.
- La largeur des pneus en boyaux ne doit pas excéder 33 mm.
- Le cyclo-cross annulé perdra son tour d'organisation l'année suivante (sauf conditions climatiques exceptionnelles).

2) DEMANDE DE CARTONS:

La demande doit intervenir 8 jours avant la course avec l'imprimé prévu. Fournir une enveloppe timbrée à l'adresse du responsable pour le retour du ou des cartons (pour tout nouveau cyclocrossman joindre la demande de délivrance d'une carte cyclocross).

Prix du carton : 8 € (par chèque à l'ordre de UFOLEP Charente), (Adultes / Jeunes),

3) ENGAGEMENTS:

Engagements obligatoires sur le site national CNS activités cyclistes UFOLEP ou par téléphone avant le vendredi soir précédent l'épreuve. Les engagements seront de 6 € pour les adultes, 3 € pour les 13/14 et 15/16 ans et gratuit pour les 11/12 ans. Chaque cyclocrossman devra venir chercher lui-même son dossard et il devra présenter sa licence et son carton qui seront conservés par l'organisateur et remis à la restitution du dossard.

4) CATEGORIES ET REGLEMENT :

Pour les montées de categories :

De 4ème en 3ème cat : 2 victoires ou 30 points
 De 3ème en 2ème cat : 2 victoires ou 20 points
 De 2ème en 1er cat : 2 victoires ou 30 points

Descentes de categories :

Quelque soit la catégorie, le cyclocrossman qui remportera 1 victoire dans ses 5 premières participations hors championnat en Poitou Charentes ou d'un autre comité remontera dans la catégorie supérieure.

Il y a 10 partants et plus		II y a 9, 8, 7 ou 6 partants		Il y a 5 partants et moins	
Places	Points	Places	Points	Places	Points
1er	10	1er	7	1er	3
2è	7	Sa place est indiquée sur la carte cyclocross		Sa place est indiquée sur la carte cyclocross	
3è	6	2è	0	2è	0
4è	4	3è	0	3è	0
5è	3	4è	0	4è	0
		5è	0	5è	0
		Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclocross		Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclocross	

Les pass cyclocross UFOLEP seront automatiquement classés en 1ére catégorie UFOLEP.

- Création d'une 4ème catégorie (qui ne sera pas une catégorie d'accueil): pour prétendre à cette catégorie il faut avoir terminé la saison 2024/2025 en 3ème catégorie, avoir participé à au moins 3 cyclocross, ne pas avoir fait de places dans les 5 premiers en 3ème catégorie (et pour les 3ème catégories nées avant le 31/12/1960 n'avoir aucune victoire en 2024/2025)
- Les jeunes masculins 16 ans qui passent la saison suivante dans la catégorie 17/19 ans seront classés en 2ème catégorie cyclocross

Tout nouveau cyclocrossman UFOLEP sera en 3 ème cat mais après avoir dispute 3 épreuves (hors championnat) organisé par un club de l'ex région poitou charentes pourra s'il le désire prétendre à descendre en 4 éme catégorie sous condition qu'il n'ait pas fait de place dans les 5 premiers sur ses 3 participations.

Ceux qui ont pris un carton de cyclo cross la saison dernière et qui n'ont pas disputé de compétition (hors championnats) repartiront dans la catégorie ou ils étaient.

Descente de catégories pour la saison prochaine (sauf pour les doubles licenciés (es) FFC, OPEN 3 et ACCESS 1.

Ne pas avoir de victoire saison 2024/2025 (sauf pour les 65 ans et plus) Ne pas être remonté dans la saison 2024/2025 (sauf pour les 65 ans et plus)

De 1 à 5 au départ : ne pas tenir compte des places à partir de la 2ème. De 6 à 9 au départ : ne pas avoir fait plus de 2 places de 5ème et avant. De 10 et plus : ne pas avoir fait de places dans les 5 premiers.

Tout licencié UFOLEP cyclo-cross qui sollicite une licence FFC OPEN 3 ou ACCESS 1 seront classés en 1ere cat cyclo-cross UFOLEP sans possibilité de descente s'il était classé en 2ème, 3ème ou 4ème cat cyclo-cross UFOLEP. Par contre s'il est classé en 1ère cat cyclo-cross UFOLEP il reste en 1ère sans possibilité de descente.

Toute nouvelle licenciée UFOLEP n'ayant jamais pratiqué le cyclocross en compétition. Elle sera classé en catégorie « Féminines » pour la pratique du cyclocross.

Toutefois, si elle le désire, elle pourra demander à être classée en 4ème catégorie. Dans ce cas, le choix sera fait pour la saison complète ; lui sera appliqué le règlement « des montées » afférent à cette catégorie. Des descentes en catégorie inférieure pourront être accordées à condition d'utiliser le formulaire de demande. Tout pratiquant montrant une supériorité manifeste pourra être monté après concertation de la sous commission interdépartementale cyclocross.

5) RESULTATS:

Ils doivent être envoyés dans les plus brefs délais au responsable cyclo-cross interdépartemental. Les organisateurs doivent joindre la liste des engagés et marquer impérativement les résultats sur les cartons

Si les résultats ne sont pas envoyés au responsable cyclo-cross, le cyclo-cross ne sera pas reconduit sur le calendrier l'année suivante.

6) CHAMPIONNATS:

Pour participer au championnat régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes) par catégories d'âges, il faudra avoir participé à 3 cyclos-cross organisés par un club de l'ex région Poitou-Charentes et pour participer au Championnat Départemental, il faudra avoir participé à 2 cyclocross organisés par un club de l'ex région Poitou-Charentes. Tout cyclocrossman qui n'aura pas son nombre de participations sera hors classement. Tout engagement qui intervient dans les 72 h avant le championnat régional sera doublé.

Prix engagement pour les départementaux : 8 € pour les adultes, 4 € pour les jeunes

Prix engagement championnat régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes) : 8 € pour les adultes , 4 € pour les jeunes

7) RECOMPENSES:

Les récompenses du challenge régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes) seront remises au dernier cyclocross de la saison.

Rappel: la participation aux championnats départementaux et/ou régionaux, phases préalables du championnat national, est obligatoire pour les sélectionnés.

8) ENGAGEMENTS:

Pour la saison 2025/2026, les engagements en ligne sont obligatoires (plus d'engagements sur place)

Engagement OBLIGATOIRE sur le site de la CNS activités cyclistes UFOLEP (rubrique calendrier) le vendredi soir précédent l'épreuve

CALENDRIER CYCLO-CROSS 2025/2026

A partir de la saison prochaine, pour éviter tous problèmes de dates, présence obligatoire des clubs aux réunions pour inscrire épreuve au calendrier

Horaires de départ :

13 h 30 : Initiation jeunes

14 h : catégorie 2, 4, Féminimes, Minimes (13-14 ans), benjamins (11-12 ans)

15 h 30 : catégorie 1 et 3, Cadets (15-16 ans)

26/10	Hippodrome de CHATILLON (79) pass cyclocross	14/12	Gond Pontouvre (16) (ALGP) (16)
	(VC CHATILLONNAIS) (initiation jeunes)	21/12	FAYE / ARDIN (79) Circuit MOTOCROSS MCTRAC
01/11	GRANDJEAN (17) pass cyclocross (initiation jeunes)		(DESTINATION MTB RACE)
	(LA ROUE LIBRE SAVINOISE)	27/12	MONTGUYON (17) (EC3M)
02/11	BRIE (16) (BRIE LC) (initiation jeunes)	28/12	AIFFRES (79) le matin Départs : 10h : 2, 4, F, M, B
09/11	PASSAVANT/LAYON (79) pass cyclocross		11h00 : 1, 3, cadets
	(CC LA LEGERE)		(PEDALE St-FLORENTAISE)
11/11	ROM (79) (UVC COUHE) pass cyclocross (initiation jeunes)	04/01	BIGNAY (17) (TEAM CYCLISTE ANGERIEN) (initiation jeunes) pass cyclocross
	(initiation jeunes)		(illitiation jeunes) pass cyclocross
16/11	REPARSAC (16) (initiation jeunes)	11/01	Championnat régional (79) à CHATILLON
	(V.C REPARSAC)		(VC CHATILLONNAIS)
23/11	LATILLE (86) (VS POITEVIN)	18/01	St MAIXENT L'ECOLE (79) (VSC) stade de rugby Alain ROSSARD
30/11	Championnats départementaux (79)		(initiation jeunes)
00/11	LA MOTHE ST HERAY (VSC)		(initiation judices)
		01/02	COUHE (86) (UVC COUHE)
07/12	THOLLET (86) (VC MONTMORILLONNAIS)		abbaye de Valence (initiation jeunes) pass
	pass cyclocross		cyclocross
13/12	BROUAGE (citadelle) (17) (initiation jeunes)	7 et 8/02	CHAMPIONNAT NATIONAL (45)
	(VC corme royal) (17) pass cyclocross		(13)

RESPONSABLES CYCLO-CROSS POITOU-CHARENTES

RESPONSABLE REGIONAL RIBARDIERE Jean-Marie: 06 14 43 76 16

CYCLOCROSS jean-marie.ribardiere@orange.fr

Responsables des classements..... les clubs organisateurs

BOURDIN Corinne (86) 06.67.46.22.54 DERE Benjamin (79) 06.07.14.29.23

BOUROUMEAU Régis (16) 06.30.19.25.47

CORRESPONDANTS DES CLUBS ORGANISATEURS

BRIE LC (16)LIVERTOUT Corentincorentinl@hotmail.fr	06.30.30.59.23
REPARSAC VELO CLUB (16)GUICHARD J.Christophereparsacveloclub@gmail.com	06.76.20.17.94
TEAM CYCLISTE ANGERIEN (17)MARCHAIS Christopherch.bouton@gmail.com	06.10.15.50.31
LA ROUE LIBRE SAVINOISE (17) PATRY Danieldaniel.patry@neuf.f	06.95.63.66.24
VCCR (17)mALARD Jean-Danieljeandaniel.malard@sfr.fr	06.11.77.15.55
EC3M (17)	06.23.42.18.34
CC LA LEGERE (79)BIRONNEAU Ericchristinebironneau@orange.fr	06.88.06.50.72
VAL DEUX SEVRES CYCLISTE (VSC) (79) TROCHON Brunobruno.peggy@cegetel.net	06.76.71.56.86
DESTINATION MTB RACE (79) DERE benjamindere.benjamin@orange.fr	06.07.14.29.23
PEDALE ST FLORENTAISE (79)MAINGUENAUD Fredericpsfniort@gmail.com	06.26.96.04.06
VC CHATILLON/THOUET (79)	06.79.54.84.73
VELO SAUVAGE POITEVIN (86)TROCHON Christophetrochonleaud@hotmail.fr	06.21.60.09.36
UVC COUHE (86)BOURDIN Corinnefc.bourdin@hotmail.fr	06.67.46.22.54
VELO CLUB MONTMORILLONNAISREAULT Tonymariechantalreault@gmail.com	07.83.39.00.23

SPEAKERS